



Toulouse, le 15 Juin 2023  
Mon Billet hebdomadaire n° 51

Créé en 2005 par Olivier Poivre d'Arvor, **le Marathon des Mots**, première manifestation littéraire en Occitanie, se déroulera du 22 au 27 Juin 2023.

Dès l'âge de 4 ans l'enfant construit son identité par le choix du vocabulaire qui va évoluer tout au long de sa vie mais qui déterminera l'adulte qu'il sera.

La langue française, au Moyen Age, est composée de plusieurs dialectes qui varient d'une région à l'autre. Principalement, au Nord, le parler s'effectue en langue d'Oïl alors qu'au Sud, c'est en langue d'Oc que s'expriment les habitants.

Mais, surtout à cette époque, le pays était bilingue : d'un côté, le parler de la grande masse de la population, de l'autre, le latin, langue du clergé, des savants, de l'enseignement.

Cette coexistence a perduré jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle malgré deux articles de l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée le 1<sup>er</sup> Août 1539 par François 1<sup>er</sup> (Article 110/111) imposant le « **langage maternel français** » pour tous les textes officiels.

Dix ans plus tard, la « Pléiade » impose la poésie en langue française et, en 1635, la création de « **L'Académie française** » a pour but de « **travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences** ».

Le raffinement de la culture française et les perfectionnements de la langue apportés par l'Académie font que le français, aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles débordent le cadre de la Nation, c'est la langue de l'aristocratie et des personnes cultivées dans tout le Nord de l'Europe, c'est également la langue de la Diplomatie.

Au fil des années, la langue française a profondément évolué ; en 1835, les mots terminés en ois ont été validés en ais (le François, j'étois, etc..), au XIX<sup>ème</sup> siècle, le développement de l'école a entraîné des modifications importantes pour figer l'orthographe. En 1972, des commissions ministérielles de terminologie et de néologie sont constituées face aux importations anglo-américaines massives représentant une réelle menace pour le français.

**Le 25 juin 1992, un nouvel alinéa est ajouté à l'article 2 de la Constitution : « La Langue de la République est le Français ».**

Une circulaire du 1<sup>er</sup> Ministre recommande en 1986, de procéder à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres dans les textes officiels et dans l'Administration mais elle se heurte aux réactions des Académiciens et n'est guère appliquée.

Ces dernières années, une réelle polémique concernant l'écriture inclusive, ensemble de règles et de pratiques visant à éliminer la discrimination entre les genres féminins et masculins est née et toujours en cours.

Qu'ils soient « classiques » ou « actuels », les livres contribuent à l'épanouissement du lecteur.

Le choix de mots est important, tout comme il est essentiel dans les articles de presse rédigés par les journalistes qui font de leurs récits non seulement un métier de transmission de l'information mais également une ressource documentaire d'une société en perpétuelle évolution.

Trop souvent critiqués, ils méritent à minima toute notre attention si ce n'est notre considération.

**« Il y a des mots que l'on dit, il y a des mots que l'on ne dit pas. Moi, je les portes dans mon cœur et je les laisse voyager dans ma vie » (Sonia Lahsaini)**

**Françoise AMPOULANGE**  
**Elue Ville de Toulouse / Toulouse Métropole**  
**Vice-Présidente de l'Association nationale « Vivent les femmes »**  
**Secrétaire Départementale Parti Radical 31 – Membre du conseil stratégique des Elus**  
**Grand Maître de la Confrérie du Pastel**